



Pour l'adaptation des territoires aux changements climatiques, décembre 2018, Marseille

« Faire avec » l'érosion côtière, entre relocalisation et solutions fondées sur la nature

Marie-Laure Lambert

Enseignant-chercheur en droit de l'environnement

*LIEU – Laboratoire Interdisciplinaire Environnement et Urbanisme,
Aix-Marseille Université*

« Durcir le trait de côte »



« Durcir le trait de côte »



- Reculer les habitations

La loi littoral (bande inconstructible des 100 m., espaces remarquables et proches du rivage) n'a pas empêché l'urbanisation sur les espaces côtiers les plus vulnérables

- aujourd'hui comment déconstruire le bâti exposé pour l'avenir ?
- inventer des modalités juridiques de recul **équitable**s et généralisables sur l'ensemble des littoraux.

stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte de 2012 : appel à projets pour l'Expérimentation de la relocalisation des activités et des biens:

- Ault dans la Somme,
- **Hyères dans le Var**,
- le littoral aquitain (Lacanau et La Teste-de-Buch en Gironde, Labenne dans les Landes),
- Petit Bourg en Guadeloupe
- **Vias dans l'Hérault.**

Des pistes juridiques innovantes:

la méthode MAREL(Méthode d'Anticipation du Recul sur le Littoral)

1 – **Etalement dans le temps de la perte du droit de propriété** pour les propriétés littorales menacées – en 2 ou 3 échéances

2 - Modulation des indemnisations: **recherche de l'équité** – Priorité aux personnes socialement plus vulnérables

3 – Faire de la bande littorale menacée un domaine public littoral ou un patrimoine commun

4 – Garder à l'état naturel ou « renaturaliser » le littoral: la nature est la défense la moins coûteuse contre les risques littoraux:

- végétalisation des dunes
- forêts littorales
- maintien des posidonies (atténuateurs de houle, protection des plages l'hiver)
- mangroves
- sur New York, projet de parcs à huîtres atténuateurs de houle

Quelle implication du public dans la gestion/anticipation des risques littoraux ?

VENDREDI 22 AVRIL 2015 - AIX-EN-PROVENCE
IUAR 2 AV. HENRI PONCET , SALLE 1



La gestion des risques littoraux (érosion, recul du trait de côte et submersion marine) oblige aujourd'hui les politiques publiques à opérer des choix concernant l'urbanisme littoral. Les partages de responsabilités entre acteurs, notamment publics, ont fait l'objet d'un précédent séminaire du LIEU le 3 avril 2015.

Ce nouveau séminaire est organisé grâce au financement de la Fondation de France.

A l'heure où ont été mises en place des stratégies nationales et régionales de gestion du trait de côte et des risques d'inondation, et au moment où s'élaborent des stratégies locales, il est temps de se poser la question des modes de participation du public à ces réflexions stratégiques. Ce séminaire sera l'occasion d'aborder les avancées ou résultats de plusieurs programmes de recherche (Solter, Alternative, Valolitto, Starflood) et d'échanger avec des acteurs impliqués sur le terrain dans ces choix stratégiques contraints par l'urbanisme, les risques naturels, la protection des personnes et de l'environnement littoral.



Projet ALTERNATIVE

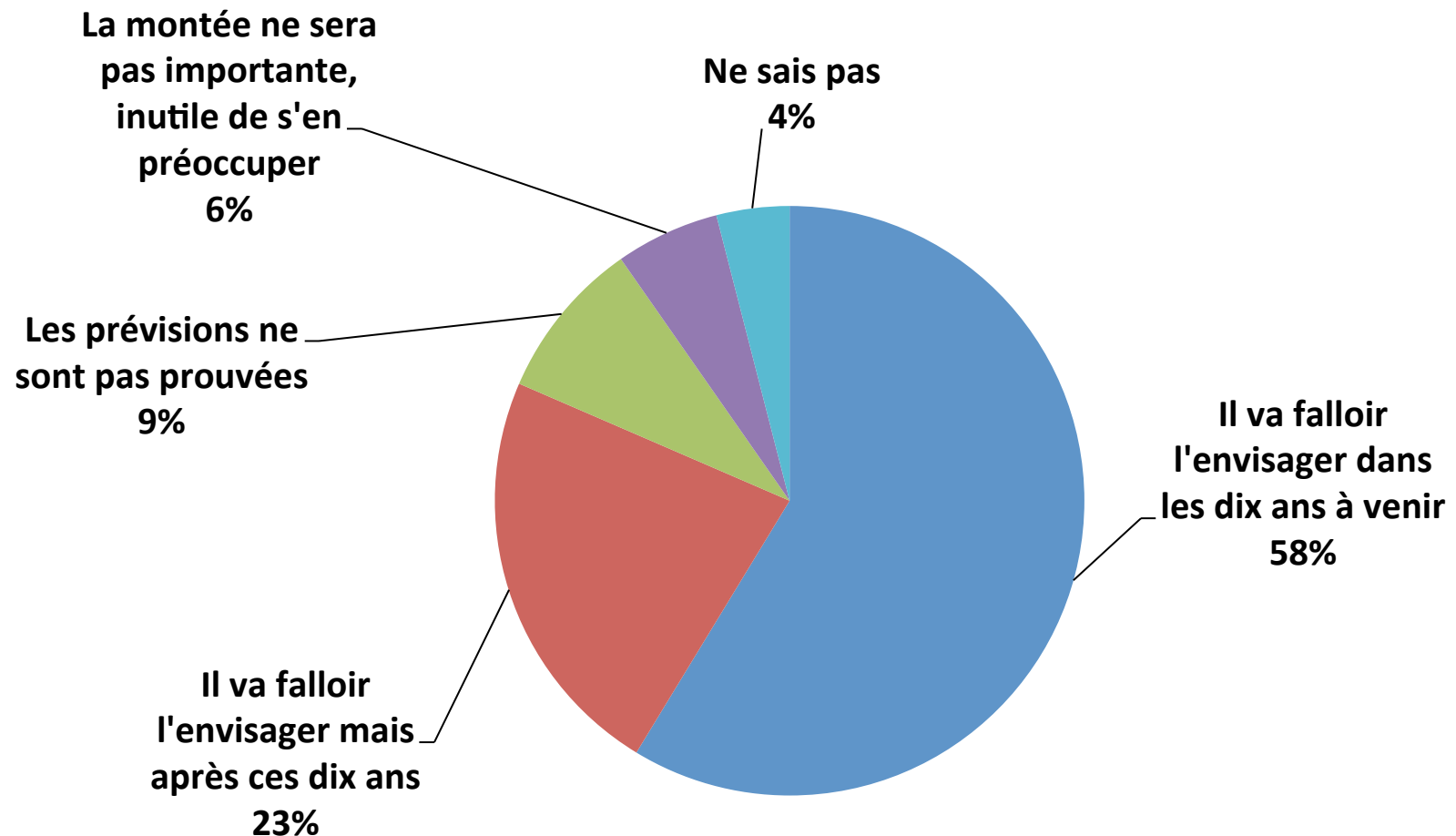
Résultats de l'enquête à Hyères-les-Palmiers

Perception des politiques d'adaptation à la submersion marine

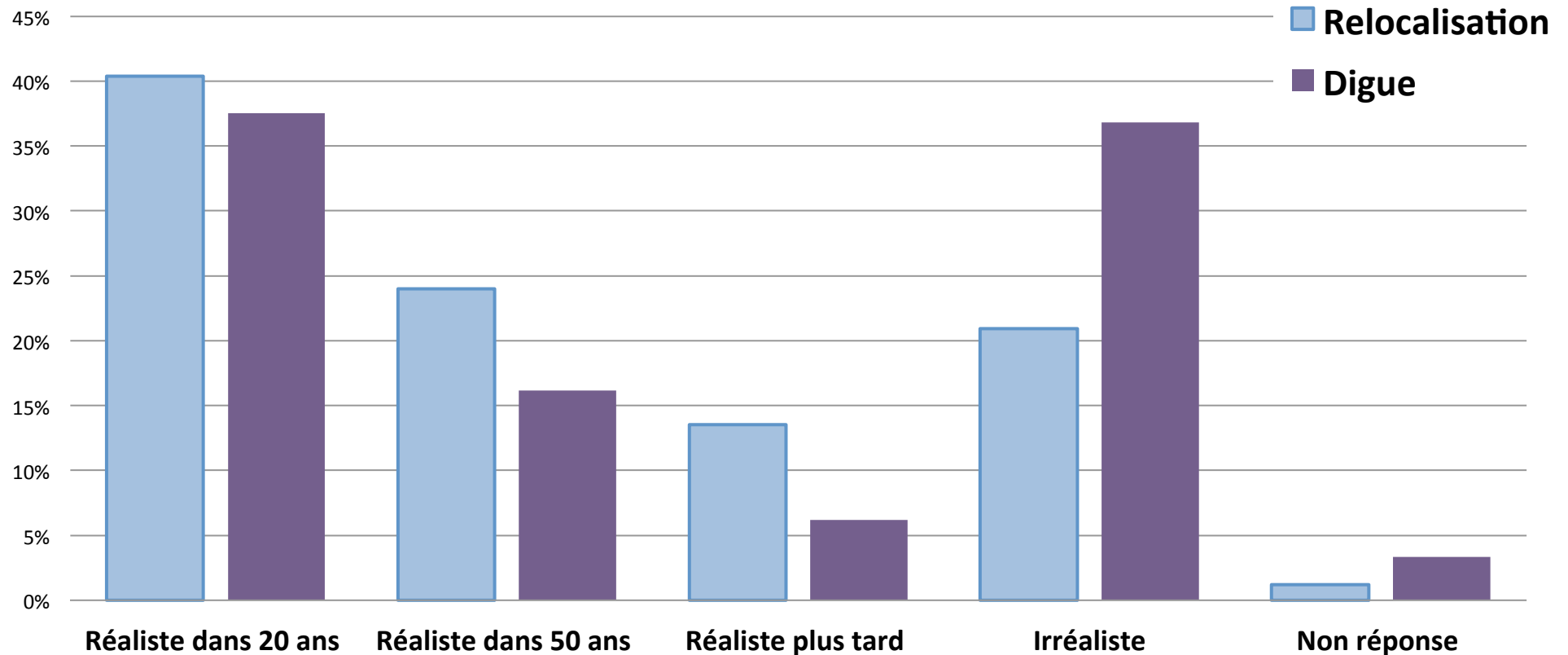
PROJET SOUTENU PAR

FONDATION DE FRANCE

Perception de la montée du niveau de la mer liée au changement climatique



Une préférence pour la relocalisation



**71% des habitants en zone 1 acceptent d'être relocalisés
à condition de rester dans la commune (59%) et d'être indemnisés sans perte**

Publications

- Lambert ML - « **Le recul stratégique - De l'anticipation nécessaire aux innovations juridiques** », in : ***Droit des risques littoraux et changement climatique - connaissance, anticipation, innovation***, éditions Vertigo 2015

(<https://journals.openedition.org/vertigo/15812>)

- Lambert ML **GIZC et élévation du niveau marin - vers une gestion innovante des littoraux vulnérables**, actes du colloque « les territoires de la GIZC, Boulogne sur mer, 22-23 janvier 2013, *revue Vertigo* Hors série 18, décembre 2013 <http://vertigo.revues.org/14331>

- Lambert ML, Claeys C, Arnaud A, 2017, **Vulnérabilité économique et sociale, facteur d'invisibilité des risques ?** revue *Riséo*, 2017-2, n° spécial Les risques invisibles
<http://www.riseo.cerdacc.uha.fr>

- Claeys C, Arnaud A and Lambert ML, 2017, **Legal vulnerability worsening environmental inequalities - A case study on coastal populations in Guadeloupe (French Antilles)**, *Comptes-rendus Géosciences* 349 (2017), Elsevier p. 351-358
<https://authors.elsevier.com/sd/article/S1631071317301128>

- Rey-Valette H, Lambert ML, Vianey G, Rulleau B, André C , Lautredou N, **Acceptabilité des relocalisations des biens face à l'élévation du niveau de la mer : perception de nouveaux dispositifs de gouvernance du foncier**, revue *Géographie, Economie, Société* n°3, 2018
<https://hal.umontpellier.fr/hal-01950062/>

- Lambert ML, Arnaud A, Claeys C, **Justice climatique et démocratie environnementale - Les inégalités d'accès au droit des populations vulnérables aux risques littoraux – quelques éléments de comparaison**, à paraître *Vertigo* 2019

Merci de votre attention

ml.lambert@univ-amu.fr



ML Lambert – Colloque GREC Sud 2018